

MON SUPPORT MARCHES PUBLICS

NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
(EX-ACHETEURS PUBLICS)

Agence Déclic
TERRITOIRES DE DEMAIN



2019

TARIF : 800 HT/AN

POSEZ VOS QUESTIONS PAR TÉLÉPHONE OU E-MAIL



Vous avez des difficultés sur un dossier de passation ou d'exécution ? Nous sommes là pour vous aider à DÉCRYPTER la situation, à COMMUNIQUER avec vos interlocuteurs afin de trouver la MEILLEURE SOLUTION possible.



Votre abonnement "**Mon support Marchés Publics**" vous permet de poser vos questions, que ce soit par mail (une adresse dédiée) ou par téléphone (de 9h à 17h) dans la limite de **8 questions par an** (1 question pouvant donner lieu à plusieurs échanges), quelle que soit la forme utilisée.

TOUS LES 2 MOIS, VOUS RECEVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS DANS VOTRE BOITE MAIL

NOS EXPERTS

Les experts de l'Agence Déclic sont **tous d'anciens acheteurs publics**. Ils accompagnent désormais les collectivités dans leurs projets de marchés publics en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, dispensent des formations, réalisent des missions de consulting, auprès des organismes publics et des entreprises.

Au fil des années, l'Agence Déclic a développé **une réelle expertise dans les nouvelles pratiques de l'achat public, en mutualisation et dématérialisation** ainsi qu'en ingénierie et en design contractuel.

ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

A l'Agence Déclic nous sommes convaincus que, pour servir l'intérêt général, il faut faire preuve d'écoute, d'honnêteté et de probité. Mieux comprendre son client, pour mieux communiquer avec lui, est selon nous la clé du succès. Nous respectons une confidentialité totale et nous engageons à respecter la plus grande discrétion à l'égard de nos clients. Notamment à considérer comme confidentielles et à ne pas divulguer les informations de toutes natures relatives aux activités des clients, à leur organisation et à leur personnel.

EXEMPLE

Question de Mme P. :



Nous avons lancé un marché de rénovation de locaux pour y installer (...) (procédure adaptée - Montant prévisionnel de travaux : 230 000 € HT). La date limite de remise des offres était fixée au 9 avril à 17h.

Nous avons reçu 11 offres. Quatre lots n'ont reçu aucune offre.

Aussi, afin d'obtenir des offres pour ces 4 lots non pourvus, je voudrais savoir quels choix s'offrent à nous :

- modalités d'application d'une procédure sans publicité, ni mise en concurrence préalables (aucune offre n'ayant été déposée dans les délais prescrits).
- mise en concurrence directe de 2 entreprises.

Réponse de notre expert :

Effectivement, vous pouvez attribuer ces lots de façon négociée, sans publicité ni mise en concurrence préalables en vertu de l'article 30.2 du décret.

Toutefois, avez-vous interrogé le Maître d'oeuvre, ou des entreprises ayant retiré le dossier sur les raisons probables de cette infructuosité ? Les corps d'état des lots 3,4 et 5 sont en général très bien pourvus en offres.

Avant d'attribuer sans publicité ni mise en concurrence ces 4 lots, il faut s'assurer que vous avez bien satisfait à vos obligations de publicité et de mise en concurrence initiales.

Le délai de remise des offres était-il raisonnable ? Y avait-il des particularités techniques qui auraient restreint la concurrence ?

Autre hypothèse, ils étaient trop petits (le montant global étant peu élevé)

Car pour ces attributions sans publicité ni mise en concurrence les conditions initiales du marché public ne doivent pas être substantiellement modifiées.

Pour les modalités d'application :

- D'un point de vue juridique : vous pouvez vous adresser directement à l'entreprise de votre choix en lui adressant le CCTP et en lui demandant un devis (et autres docs si vous les jugez utiles), puis décision d'attribution selon délégation, Attri 1, vérifications administratives habituelles et notification.
- D'un point de vue efficacité de l'achat, solliciter plutôt 2 entreprises.

Ne pas oublier de soumettre le dossier global au contrôle de légalité.

C'est bien de présenter un rapport de présentation commun pour tous les lots et non en 2 fois, pour une vision « opération ».

Je reste à votre disposition pour toute question.